

- Le vingt Avril mil huit cens neuf aété parmoi Pretre
Soussigné Baptisé Jean-Manuel né dujour precedent d'un
mariage irregulier & contre les loix del'eglise catholique ay
ant été contracté pour ainsi dire clandestinement davant
un Ministre Presidant sans publications de Bans de Mariage
dans le lieu dela demeure des parties & des parens des parties
ayant en outre un empechement de consanguinité au 3^e
degré & un autre empechement de crime devenu public par
le Serment de la sour dela mere du present enfant, né du-y[?] de
cedit mariage entre Charles Amand Miuce & Barbe guillaut[?]
demeurant Maintenant oncette Paroisse l'enfant m'aété
présenté par le Pere. Le Parain aété Pierre Comeau habitans
de Ste Marie representé par David Doucet de cette Paroisse
& laMarraine a été Anastasie Douset fille de charles douset
decette Paroisse lesquels ont déclaré nesavoir pas écrire
Sigogne
- B.
Jean Ma-
nuel
Muice
60
- Levingt deux avril mil huit cens neuf Je Pretre
soussigné ai supplié les cérémonies du Baptême à Ambroise né le 2sep
tembre del'année précédente dulégitime Marriage entre Louis ami-
rault & Marguerite d'entremont de cette Paroisse du canton de
Pouboumkou présenté par ~~le pere &~~ laMere del'enfant qui m'ai
assuré quevu leur éloignement de l'eglise il avait fait Baptiser
leur enfant par Ange amirault leurpere. Le Parain aete Benoni
D'entremont ecruyer duroi grand pere del'enfant & LaMaraine
aeté Anne Marguerite Pottier femme du dit Benoni d'entremont
aussi decette Paroisse dumeme canton. Sigogne
- + B
ambroise
amirault
61
- Le vingt deux avril mil huit cens neuf JePretre soussigné ai supplié lecéré
monies du Bapteme à Marthe née lequatre Janvier decette meme année
dulegitime Mariage entre Simon Amirault & Anne Surete decetteParoisse
du canton dePouboukou présenté par la mere qui m'a déclaré que vu
mon absence & lasaison elle avoit fait ondoyer sonenfant par Ange A-
mirault son beupere & a assuré n'entretenir aucun doute sur la
validité de cet ondoyement. LeParain aété Luc Babin & la
Maraine aété Théotiste Surete tante del'enfant aussi decette Paroisse
qui ont déclaré ne savoir pas écrire Sigogne
- + B
Marthe
Amirault
62
- Le vingtrois avril mil huit cens neuf JePrêtre ai soussigné aisup
plié les cérémonies du Baptême a Marguerite Adelaide née le 19 du
même mois dulégitime Mariage entre Etienne Maphre &
anastasie Clermont enpresence du pere delenfant qui m'a declare
que me croyant parti ils avoient danslafamille fait Baptisee
leur enfant par Jean Miuce lejeune & quela chose aété faite de
maniere ane causer aucun doute surlavalidité de cetondoyement
LeParain aété Benjamin Maphre frere del'enfant & La
- B
Marguerite
Adelaide
Maphre
63